

Anglais disciplinaire



En bref

- **Langues d'enseignement:** Français
- **Méthodes d'enseignement:** En présence
- **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Dans ce cours, les étudiants approfondiront leur connaissance de l'anglais juridique en se concentrant sur des documents authentiques issus des doctrines juridiques anglo-américaines, en lien avec la pratique d'un notaire français, tels que l'immobilier, la planification successorale, le droit de la famille, ainsi que l'étude des principes juridiques des structures commerciales anglo-américaines (corporations, partnerships, etc.).

Objectifs

Les objectifs du cours sont que les étudiants approfondissent leur connaissance de l'anglais juridique et de la culture juridique anglo-américaine, s'exercent à la compréhension et à l'expression orales, et soient à l'aise pour suivre un ou plusieurs cours de droit en anglais.

Infos pratiques

Lieux

- Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)

Campus

➤ Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette